

Questions orales

Pour ce qui est de la pornographie enfantine, M. Badgley effectue actuellement à ce sujet une étude d'une grande importance. Nous espérons que son rapport portera sur tous les aspects de cette question, y compris les enfants et les victimes du crime. Nous présenterons certainement un projet de loi en temps opportun. Nous espérons que ce rapport nous sera remis au début de l'année prochaine.

* * *

LES PÊCHES**L'AVENIR DES SOCIÉTÉS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE**

Mlle Coline Campbell (South West Nova): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. D'après certains bruits qui courrent, j'ai cru comprendre que le ministre s'entretiendrait demain avec M. Buchanan, le premier ministre provincial, à propos des difficultés de la Nickerson et de la National Sea Products. Le ministre a-t-il l'intention de proposer au gouvernement de la province de nationaliser les deux entreprises? Le cas échéant, veillera-t-il à protéger toutes les autres petites entreprises de la Nouvelle-Écosse et des autres provinces maritimes menacées par l'injection d'importants capitaux dans ces entreprises? Sinon, va-t-il laisser l'entreprise privée en Nouvelle-Écosse et dans les autres régions s'emparer des avoirs de ces deux grandes entreprises?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, dans la dernière partie de sa question, le député cherche à savoir en réalité si le gouvernement permettrait aux petits conditionneurs de la Nouvelle-Écosse de faire l'acquisition des avoirs des grandes entreprises en proie à des difficultés financières. Je répondrai tout d'abord que, bien entendu, cette question est du ressort provincial. Je suis persuadé que ni le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ni le gouvernement fédéral n'auraient d'objection à ce que de petites entreprises fassent mainmise sur les gros conditionneurs.

Ensuite, je tiens à rappeler qu'il n'est nullement question ici de nationalisation. Et ce qui est d'autant plus important, il est encore moins question de renflouer qui que ce soit. Si nous nous mettons à faire des dons aux grosses compagnies, les plus petites risquent de vouloir nous en réclamer autant—ce qui serait tout à fait dans leur droit, à mon avis. Avec la collaboration du premier ministre provincial, M. Buchanan, et de celle de son homologue de Terre-Neuve et du Labrador, M. Peckford, j'essaie de découvrir une solution équitable à un problème qui pourrait frapper des centaines de petites entreprises de transformation. Il est bien évident que si quelques grandes sociétés font faillite, les diverses entreprises de la région atlantique en souffriront.

* * *

L'EMPLOI**ON DEMANDE UN PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR FORESTIER**

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les îles): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Étant donné que le taux de chômage chez les jeunes se maintient à 22 p. 100 et que l'on s'inquiète de plus en plus de la diminution des ressources forestières auxquelles s'alimente la principale industrie du Canada, je trouve incroyable que le gouvernement n'ait pas encore annoncé de plan

d'ensemble à long terme pouvant fournir des emplois suffisamment rémunérés dans le secteur forestier. Alors que les projets forestiers en vertu du Programme de création d'emplois provisoires arrivent à leur terme à la fin du mois, le gouvernement n'a prévu aucun projet valable pour les remplacer . . .

Mme le Président: A l'ordre. Le député devrait poser une question.

M. Manly: Je voudrais demander au ministre quand il entend assumer ses responsabilités envers les jeunes au lieu de lancer des ballons d'essai au sujet de la création possible d'un corps de la jeunesse ou corps de conservation dont il sera peut-être fait mention dans le discours du trône? Quand le gouvernement va-t-il assumer ses responsabilités envers le secteur forestier et présenter un programme de création d'emplois qui ne sera pas un simple expédient, mais qui donnera des résultats concrets pour l'avenir?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme j'aimerais que le député soit mieux au courant de la situation! Je tiens à lui signaler que le taux de chômage chez les jeunes est inférieur à 20 p. 100.

Des voix: Oh, oh!

M. Roberts: En outre, et ce qui est plus important encore, en ce qui a trait à la question qu'il a ensuite posée, le gouvernement a déjà déployé d'énormes efforts dans le secteur forestier partout dans tout le pays, surtout en Colombie-Britannique, et en particulier grâce à l'utilisation des fonds prévus à l'article 38, afin de créer des emplois dans ce secteur et de lancer des travaux importants pour le bénéfice à long terme de cette industrie.

Le député devrait également savoir que c'est le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique qui s'est retiré du Programme de création d'emplois provisoires. Le gouvernement fédéral a dû compenser la perte de fonds ainsi entraînée. Même si ce programme doit venir à terme sous peu, nous envisageons des moyens de lui donner suite. Ses critiques devraient s'adresser au gouvernement de la Colombie-Britannique qui s'est retiré de programmes que nous avions parrainés afin d'apporter une aide directe et spéciale au secteur forestier.

LE PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Ne reconnaît-il pas que le gouvernement de la Colombie-Britannique a réduit son programme de services sociaux et que le gouvernement fédéral en a fait autant, car avec le programme Canada au travail, plus on accorde d'argent aux initiatives privées moins on en accorde aux services sociaux? Ne reconnaît-il pas qu'il a en fait réduit le budget des programmes de services sociaux qu'il finançait? Deuxièmement, tâcherait-il d'adopter une modification que je vais lui recommander, à savoir permettre aux entreprises coopératives d'obtenir de l'argent du programme Canada au travail?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je répondrai absolument non à la première partie de la question. Comme je viens de le dire, nous avons accordé et continuons d'accorder énormément d'aide dans le cadre de toute une gamme de programmes. Le gouvernement fédéral n'a pas réduit son aide à la création d'emplois